



MAIRIE DE VIARMES  
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10  
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire  
à la salle La Cantinoise de VIARMES

### ORDRE DU JOUR

**JEUDI 31 mars 2022 à 20 heures**  
**En salle La Cantinoise à VIARMES**

*En raison de la crise sanitaire actuelle, le conseil municipal se tiendra en l'absence de public et sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>*

- Approbation du procès-verbal des séances du jeudi 24 février 2022 et 15 mars 2022.
- Informations sur les décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

#### FINANCES :

1. Approbation du Compte de Gestion 2021 – Budget Commune
2. Vote du Compte Administratif 2021 – Budget Commune
3. Affectation des résultats 2021 au Budget 2022
4. Vote des taux d'imposition 2022
5. Vote des subventions municipales 2022
6. Autorisation au Maire à signer la convention 2022 d'objectifs et de moyens avec le Comité des Fêtes.
7. Autorisations de programme et crédits de paiement
8. Vote du Budget Primitif 2022 – Commune.

#### URBANISME :

9. Droit de préemption urbain renforcé

#### AFFAIRES GENERALES :

10. Bourse au permis de Conduire automobile : Autorisation au maire à mettre en place la convention de partenariat avec l'Auto-école de Viarmes et la charte d'engagement avec les bénéficiaires.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 24 mars 2022

Pour affichage,  
Le Maire,

